



COMTE RENDU

4 OCTOBRE 2011

Culture et ruralité :
Le spectacle vivant à la conquête des territoires
ou comment le cirque entre en campagne !

EN PRÉAMBULE

À l'heure de la mutation des territoires ruraux, c'est à Cusset, ville de 14 000 habitants située dans l'Allier, qu'était menée sous l'égide du TRANSFO, Art et Culture en Région Auvergne et de la Direction du développement culturel de la ville de Cusset, une vaste réflexion sur la culture et la ruralité.

Au préalable, avant de débattre des enjeux des territoires ruraux, le maire de la ville, René Bardet, prend la parole : « La culture est un service public. Il n'y a pas de société sans cet ingrédient de citoyenneté - urbain ou rural. Aucune institution ne peut se soustraire à la question de la place de la culture dans l'épanouissement individuel. »

Simon Pourret, directeur du TRANSFO, ajoute que l'aménagement du territoire est un enjeu partagé par tous les interlocuteurs du service culturel, c'est pourquoi LE TRANSFO, dès sa création, a tenu à mettre en place un service d'ingénierie chargé notamment de réaliser des diagnostics culturels à l'échelle des Pays.

LES ENJEUX DES TERRITOIRES RURAUX

Pour Michel Rostan, 1er adjoint au maire de Cusset, la culture fait référence à des valeurs, est une promesse d'émancipation individuelle.

« Je suis convaincu que chacun est accessible à la culture - par la joie de la découverte, l'émotion, la révolte créatrice - mais est-on tous convaincu qu'elle est accessible à tous ? » questionne-t-il. Conquérir et élargir les publics, tendre la main, inciter au premier pas... autant d'actions nécessaires afin de « placer au centre de l'action municipale le fait culturel. »

TERRITOIRE RURAL : QUELLE ATTRACTIVITÉ ?

(par Jean-Yves Pineau, directeur du Collectif Ville Campagne – Limoges, Limousin)

Dans son intervention sont abordées les mutations (sociales, culturelles et économiques) en route dans les territoires ruraux, en passe de devenir des territoires d'avenir. Essentielle est la réflexion à mener sur l'accueil de ces populations désireuses de se construire un autre destin : « Notre avenir, c'est l'accueil des nouvelles populations. C'est un levier de développement de la région. » La mobilité est en effet croissante, les régions Auvergne, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Limousin retrouvent un gain de population. La « diagonale du vide » disparaît, les espaces ruraux sont dynamiques démographiquement, 100 000 personnes arrivant chaque année en territoire rural. Pour la plupart, il s'agit de jeunes ménages avec des enfants qui aspirent prioritairement à une meilleure qualité de vie mais dont les envies de s'implanter sont liées à la présence de commerces de proximité et d'installations et d'activités culturelles. D'après cette étude PEC/IFOP réalisée en 2009, on semblerait loin de la problématique de l'emploi... On fait fi du projet professionnel en basculant dans un projet de vie.

En conséquence, depuis quelques années, les espaces ruraux ont acquis de nouvelles fonctions : déclin de la vocation technique et productive (agricole et industrielle) de la campagne au profit d'un lieu à fonction récréative, touristique, résidentielle, place à la campagne comme bien public.

En termes économiques, les territoires ont souffert de la « désindustrialisation » devant la division mondiale du travail. Mais parallèlement des activités nouvelles ont apparu, des opportunités qu'il faut saisir, « en revoquant les circuits de distribution, la façon de produire, en mettant en place une économie solidaire (...) Il faut redessiner des territoires de vie », assène Jean-Yves Pineau. L'enjeu majeur dans ces mutations en cours est bien de maintenir l'économie productive et la relier à l'économie résidentielle.

Ce changement de posture doit s'accompagner d'un travail en profondeur mené par tous et proposer une nouvelle offre, déclinée en quatre points : une offre « cadre de vie » (hospitalité, identité, image des territoires), une offre d'activités (emploi, création), une offre de locaux (professionnels, fonciers) et une offre de logement.

Quelle place est allouée à la culture dans ces offres ? Une place essentielle. A la fois socle, levier et outil de développement, elle va permettre d'accompagner ces mutations et participe assurément à l'attractivité du territoire. D'où la nécessité de s'inscrire dans une vraie politique de développement de celui-ci.

TERRITOIRE RURAL : DU LOCAL À L'EUROPE, QUELLES PERSPECTIVES ?

(par Pascal Brunet, directeur du Relais Culture Europe - Paris)

Le monde d'aujourd'hui étant inter-relié, il faut pour évoquer l'avenir de la culture s'attarder préalablement sur les transformations du monde.

La première est démographique. En 2011, la planète compte sept milliards d'individus. Elle en hébergera un milliard supplémentaire dans dix ans. Nous sommes donc confrontés à un changement de modèle. Ces transformations hyperboliques sont une rupture jamais connue, nous ne sommes plus dans la continuité. La population européenne ne représentera plus que 6,5% de la population mondiale, 30% de la population aura plus de 65 ans. Un changement fondamental.

Ensuite, nous aurons encore davantage à faire face à la montée en puissance de l'Asie. En 2025, 2/3 de la population vivra en Asie, continent qui détiendra 30% du PIB mondial.

Ce qui est majeur, c'est que tout cela s'accompagne du changement de la notion de référence. L'Europe, l'Ouest, n'est plus une référence, d'où l'urgence à trouver un ordre mondial qui fasse référence commune - comme les droits humains, la liberté.

À l'avenir les migrations s'amplifieront. 250 millions de personnes migreront de continent à continent dont 170 millions viseront l'Europe pour des raisons économiques. Le problème est que l'opinion publique n'admet pas ces mouvements de population comme positifs, ce qui rend le débat crispé.

Enfin, la crise alimentaire s'accroîtra puisque d'ici à une quinzaine d'années 30% de la population mondiale sera sous-alimentée. Dès lors, comment faire face à ce monde qui se fracture, aux tensions économiques de plus en plus fortes ?

Et à quelles transformations s'attendre concernant la culture ?

« En France, la diversité culturelle représente un danger. On préfère parler d' « exception culturelle ». Mais qu'avons-nous à défendre ? »

s'interroge Pascal Brunet.

« Tout l'enjeu culturel et des politiques culturelles, insiste-t-il, est de sortir de l'obsession de la production pour être acteur de la relation. »

Créer du dialogue entre les communautés, là réside l'enjeu multiculturel de la mondialisation. Car, comme le rappelle Pascal Brunet, l'Europe, créée en 1957, ne s'est pas fondée sur l'économie mais sur quelques principes politiques : l'état de droit, le respect des droits et des cultures, l'abolition de l'esclavage, etc. C'est le fondement de la politique publique.

Dans un contexte de crise économique, on a besoin de renouer avec la solidarité, de bâtir un socle commun. « C'est notre responsabilité d'acteur. »

Ainsi, il avance que l'Europe doit reparler de la Turquie aux portes de l'Europe, définir ses liens avec l'Afrique du Nord car nous sommes dans la fin du modèle européen.

Pour passer de la grande Europe endeillée à l'Europe monde, il est primordial de développer une vision régionale qui impulse une cohésion entre les membres de l'UE, qui questionne (que voulons-nous faire avec nos voisins – l'Afrique, la Russie, avec nos grands voisins – la Chine ?).

« L'Europe a une responsabilité d'acteur culturel, doit faire face aux enjeux culturels. » poursuit Pascal Brunet. « Or tout se joue dans les territoires. »

Précisément, quels rôles ont-ils à jouer ?

L'Europe incohérente, vivier de tensions aux impacts sociaux, économiques, culturels, on assiste au développement des couloirs (surnommés « la pieuvre rouge » par les économistes), dans des régions qui s'inscrivent dans des relations intra et extra-européennes. Mais un problème de taille surgit : il n'y a rien dans les territoires, une vision stratégique faisant défaut dans les collectivités. Stratégie signifiant créer de la singularité, trouver les atouts de son territoire.

Dans cette optique, il est vital d'instaurer un partenariat entre l'Europe et les territoires, actuel grand sujet de réflexion à Bruxelles. 350 milliards seront débloqués entre 2014 et 2020 comme aide financière pour peu que l'on ait une stratégie à proposer. « La culture ne doit pas rester entre les mains seules des territoires, l'Europe doit se poser la question de la culture avec pour mot d'ordre : agir comme un acteur de l'économie culturelle. »

Alors, quelles alternatives s'offrent aux acteurs culturels ? Celle de s'interroger sur les droits culturels de la personne, au même titre que sur les droits de la personne, celle de développer des capacités de choix, de privilégier le développement humain plutôt qu'économique, celle d'ouvrir un débat d'idées.

Pour conclure son intervention, Pascal Brunet rappelle que parmi les grands enjeux d'avenir pour l'Europe, outre l'inter-culturalité et la gouvernance globale, il y a la gestion des biens communs (eau, air) au nom d'un intérêt général. La culture en fait-elle partie ? Là est la question.

La matinée se clôt autour de deux personnalités instigatrices de projets culturels innovants en Auvergne, Myriam Bayol, animatrice du patrimoine et de la culture dans le Pays Issoire Val d'Allier Sud, et Christophe Bihel, metteur en scène de la Compagnie Le Petit Théâtre Dakoté.

La première expose ses actions menées sur le terrain culturel, ayant consacré son Pays (labellisé depuis 2006 « Pays d'art et d'histoire ») comme acteur du développement culturel : manifestations artistiques nomades, visites, découvertes, mises en place des « soirées gourmandes et culturelles », toujours dans des lieux non dédiés – à la fois pour pallier le manque de salles officielles et ajouter un supplément d'art à l'ensemble.

Le second, féru de théâtre depuis toujours, a créé avec son épouse de petites formes théâtrales, jouées chez les gens, dans des lieux insolites, de l'Allier à la Pologne. Aujourd'hui, ils tournent dans les écoles et l'échange avec les enfants est exaltant : « Le spectacle vivant est l'endroit où il y a une utopie, une aventure humaine... un petit plus. »

CIRQUE ET RURALITÉ : L'ITINÉRANCE COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT

Dans ce deuxième temps de la journée, il s'agit de mettre en exergue la problématique de la présence artistique sur les territoires en prenant comme exemple les arts du cirque. Itinérance et chapiteau sont des éléments de réponse à la circulation des œuvres sur ces territoires éloignés des centres urbains ou des lieux de diffusion artistique.

AVANT PROPOS

Odile Stefanini, adjointe au Commissaire de la DATAR, dresse un état des lieux de l'aménagement territorial du Massif Central, composé de 6 régions et 22 départements, avant d'exposer les actions à mener pour la reconquête démographique, objectif en ligne de mire. Tout d'abord, savoir accueillir les nouvelles populations (en proposant une offre d'accueil qualifiée), ensuite créer des richesses (en soutenant les filières de lait, de viande, de métallurgie), enfin veiller à rendre les territoires accessibles. La culture est évidemment un facteur d'attractivité, comme le soulignait plus tôt Jean-Yves Pineau, et pour la soutenir au mieux, il faut « privilégier la mise en réseau, vrai facteur d'innovation territoriale », conclut l'adjointe.

Fabrice Borie, adjoint au directeur chargé du développement culturel au TRANSFO, poursuit en présentant un panorama des lieux culturels de l'Auvergne accueillant le spectacle vivant – la musique mise à part – et réitère que LE TRANSFO s'est donné, à travers sa mission de diagnostic culturel des Pays, de proposer une vision objective des territoires, avec leurs forces et leurs faiblesses, afin de développer des stratégies de développement.

TABLE RONDE

Animée par Frédéric Durnerin, membre de l'Association Territoires de Cirque et directeur du Pôle National Cirque de Boulazac (24), la table ronde a pour objectif d'échanger sur l'itinérance en région Auvergne et d'aborder la question des dispositifs existants ou à imaginer.

En préambule, Frédéric Durnerin commente joliment le double sens des mots du jour : le cirque entre en campagne car il semblerait qu'il fuie les métropoles... le cirque entre en campagne à l'aube d'un grand rendez-vous politique. Ensuite il défend le cirque actuel, celui qui innove et renouvelle le cirque originel, valorisant les arts du cirque qui aujourd'hui croisent d'autres disciplines, s'insèrent dans le théâtre, la danse, les musiques actuelles.

La parole est donnée à Bernard Montagne, conseiller Théâtre à la DRAC Auvergne. L'occasion de communiquer sur la création d'un nouveau label, Pôle Cirque, dont le rôle est « d'accompagner et de s'inscrire dans une volonté collective car l'état peut être un partenaire comme les autres. » Car « un label n'est pas un coup de tampon. »

À la question de Frédéric Durnerin sur « quel regard porter sur les développements des théâtres de ville », Michel Rostan apporte la réponse suivante : Cusset a une tradition industrielle et fut longtemps considérée comme la petite sœur mal aimée de Vichy, sa grande voisine. Pour véritablement investir une identité culturelle, elle a réhabilité en 2008 son théâtre, aujourd'hui dirigé par Denis Bouffin. Vichy se posant en région comme le pendant de la scène parisienne, Cusset a bénéficié d'une entière liberté dans ses choix artistiques. Concernant le cirque comme outil et développement culturel, comme discipline censée redonner vie aux territoires, Michel Rostan approuve : accueillir et soutenir le cirque, c'est « tendre la main à ceux qui sont loin de la culture. »

Nicole Rouaire, vice-présidente du Conseil régional d'Auvergne en charge de la Culture et des usages numériques, évoque la démarche de territorialisation de la politique régionale avec notamment la mise en place des Conseils Culturels de Territoire dès 2007. Ces instances de concertation à l'échelle des Pays permettent de structurer le développement culturel sur les territoires. La vice-présidente souligne le rôle important joué par les agents de développement culturel sur les territoires et ajoute que « l'espace Massif Central est pertinent pour la création et la diffusion, faire connaître nos programmations hors de nos régions ».

Sur le terrain, Marc Dehliat, membre de l'Association Territoires de Cirque et directeur du Pôle National Cirque de Nexon (87), a la particularité de diriger un chapiteau « en dur ». Il souhaitait un lieu permanent qui accueillerait des équipes de cirque contemporain. À force de volontarisme, la mission s'accomplit : le ministère de la Culture a financé un chapiteau permanent en 2001, l'élevant dans le même temps Pôle National des Arts du Cirque.

Avec le festival Excentrique, emmené par Sybille Arlet, un vent d'air frais souffle sur la région Centre. En effet, mosaïque de formes artistiques originales, inventives et participatives, le festival n'a de cesse depuis sa création de partager un savoir et une sensibilité, accessibles à tous. Les partenariats constituent la majeure partie du financement de ces divers projets.

Jacques de Chabannes, vice-président du Conseil Général de l'Allier chargé de la Culture, évoque quant à lui le tarissement du financement déjà bien mince pour promouvoir la culture. Évidemment l'Allier doit développer ses ruralités et séduire les urbains, mais dans un contexte de crise, on peut légitimement s'inquiéter : qui financera la culture demain ?

Pour Frédéric Durnerin, « ce sont les présences artistiques incarnées qui tireront leur épingle du jeu. »

Enfin, Stéphane Briant, conseiller général du Cantal et vice-président de la Communauté de Communes de Sumène-Artense, illustre sur le ton de l'anecdote sa volonté de préserver le budget dédié à la culture : « Dans le prix d'un repas, ce n'est pas en supprimant le café qu'on fait beaucoup d'économies. » En effet. Il rappelle les actions menées par le département ces dernières années, dont le principal fait d'armes est la création d'un festival de théâtre de rue à Aurillac. Pour contrer des difficultés dues au manque de moyens humains et à la résistance de certains, le conseiller mentionne le dispositif « Scènes en partage » et ajoute que les agents de développement culturel financés grâce au soutien du Conseil régional et de l'Etat sont salutaires.

Odile Stefanini conclut sur la nécessité de faire émerger la fierté d'appartenir à un territoire, de créer du lien entre le nouvel et l'ancien habitant via la culture et enfin de contribuer à nous faire regarder ailleurs, le regard tourné vers l'Europe.

En guise d'épilogue, Denis Bouffin martèle qu'il existe une vraie dynamique sur le territoire, une énergie tangible malgré une déficience de moyens financiers, humains et techniques, mais ces volontés sont malheureusement isolées. L'enjeu de demain ? Structurer et développer des outils, redéfinir l'action publique. En piste !